# CHARTE « Savoir être au travail »

*Adopter les règles de courtoisie*

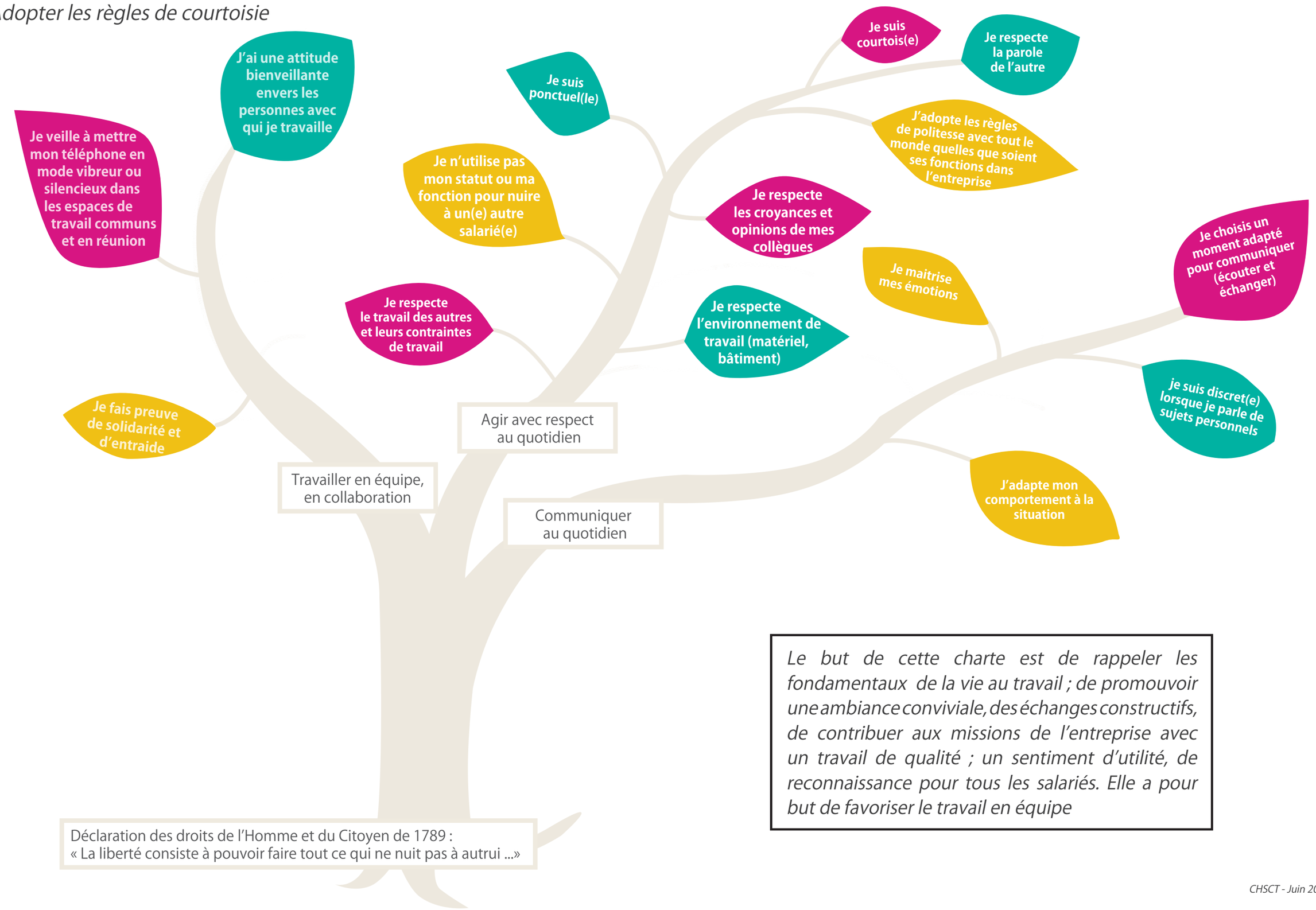


*Le but de cette charte est de rappeler les fondamentaux de la vie au travail ; de promouvoir une ambiance conviviale, des échanges constructifs, de contribuer aux missions de l'entreprise avec un travail de qualité ; un sentiment d'utilité, de reconnaissance pour tous les salariés. Elle a pour but de favoriser le travail en équipe*

Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 :
« La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ...»

*CHSCT - Juin 2018*